

<https://ricochets.cc/Occupation-du-Conseil-Departemental-non-au-nucleaire-ni-en-Drome-ni-ailleurs.html>



Occupation du Conseil Départemental : non au nucléaire ni en Drôme ni ailleurs !

- Les Articles -

Date de mise en ligne : mercredi 12 mai 2021

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Depuis quelques mois, des élu-e-s de la Drôme font des pieds et des mains auprès d'EDF et de l'État dans l'espoir de voir le site de Tricastin choisi pour **accueillir une paire de nouveaux réacteurs nucléaires** de type EPR[1]. Or, le seul réacteur de ce type sur le territoire français est celui de Flamanville, qui accumule **défauts de conception et de fabrication, retards et surcoûts** depuis le début de sa construction en 2007. Son coût, initialement estimé à 3,4 milliards d'euros, a été maintes fois réévalué pour atteindre, en 2020, 19,1 milliards d'euros d'après la Cour des comptes.

Rappelons qu'Emmanuel Macron a répété que la décision de construction des six nouveaux réacteurs EPR serait **prise au plus tard en 2023**[2]. Dans les salons cossus de l'Élysée, de Matignon et d'EDF, à n'en pas douter. Rappelons aussi **qu'EDF a déjà commandé à ses fournisseurs des pièces stratégiques** pour la construction de ces réacteurs[3], alors même qu'aucune autorisation ou validation démocratique n'a été donnée.

Ceci montre, encore une fois, que l'État et l'industrie nucléaire poursuivent **la stratégie du fait accompli** : ils décident d'abord, et font semblant de demander l'avis des habitants et habitantes ensuite. Ce déni pur et simple des principes démocratiques est une pratique aussi détestable qu'habituelle depuis le lancement de l'industrie nucléaire française.

Nous, habitantes et habitants de la région subissons la présence de tout un pan de l'industrie nucléaire : usines de conversion de l'uranium et d'enrichissement (Tricastin), usine de production de combustibles nucléaires (Romans sur Isère), centrales nucléaires en fin de vie de Cruas, de Tricastin, du Bugey et de Saint-Alban... Non seulement nous réclamons l'arrêt de ces installations dangereuses mais nous nous opposons également à tout nouveau projet. Nous ne voulons pas de nouveaux réacteurs !

Si nous occupons aujourd'hui le Conseil Départemental de la Drôme, c'est pour signaler à sa présidente, Marie-Pierre Mouton que, contrairement à ce qu'elle pense, **la construction de nouveaux réacteurs ne se fera pas sans opposition** ! D'autres élu-e-s ailleurs, jouent le même jeu et rencontreront la même opposition. Car nous sommes nombreuses et nombreux à être déterminé-e-s à ne pas les laisser nous imposer une technologie d'un autre siècle !

Notre action de **contestation, de revendication et de redécoration** du Conseil Départemental s'est faite avec joie, solidarité et détermination, et elle ne s'arrêtera pas là.

La folie nucléaire doit cesser !

Le collectif STOP EPR ni ici ni ailleurs

[1] Le réacteur pressurisé européen ou EPR est un type de réacteur nucléaire de troisième génération, conçu et développé, dans les années 1990. À ce jour, 3 réacteur EPR sont en service dans le monde. Quatre autres sont en construction : celui de Flamanville en France, un en Finlande à Olkiluoto et deux au Royaume-Uni (Hinkley Point).

[2] Nucléaire : la décision de construction de nouveaux EPR sera prise au plus tard en 2023
<https://www.actu-environnement.com/ae/news/macron-creusot-nucleaire-epr-decision-36667.php4>

[3] EDF a déjà commandé des pièces pour de nouveaux EPR français
<https://reporterre.net/EDF-a-deja-commande-des-pieces-pour-de-nouveaux-EPR-francais>



occupation nucléaire Conseil départemental